MORGES ET SON DISTRICT 7

Le chantier prend ses marques

MORGES Les travaux de démolition de l'Ilot Sud. sur la place de la Gare, ont officiellement débuté lundi par la pose de barrières de protection.

> SAMANTHA LUNDER samantha.lunder@lacote.ch

Les vitrines sont désertées. Les appartements vidés et les locataires partis. Et depuis lundi, les piétons sont priés de s'éloigner quelque peu du bord de l'Ilot Sud. S'ils peuvent encore utiliser les trottoirs qui entourent ce bâtiment en face de la gare de Morges, ils n'ont pas pu manquer l'apparition des barrières de protection. Installées tout autour du chantier, elles ont été mises en place pour signaler le début officiel des travaux.



GUILLAUME ROUD COMMUNIQUANT POUR LE CHANTIER

D'ici quelques mois, il ne restera plus rien de l'actuel bâtiment. Mais pour le raser du paysage et tout reconstruire, différentes étapes minutieusement planifiées sont nécessaires.

Travailler depuis la cour intérieure

L'installation de ces barrières survient simultanément à la mise en place de l'électricité et de l'eau pour le chantier. Impliquant la suppression des places de parc longeant le bâtiment du côté de la gare. Les démolitions à proprement parler commenceront déjà fin mars. Avec tout d'abord la destruction d'un mur «Les ouvriers travailleront avec trée du côté de la rue du Sa-



L'accès autour du bâtiment est désormais limité pour les piétons. SIGFREDO HARO

blon, afin de créer un accès à l'intérieur de la cour pour les camions-bennes. Cette phase nécessitera également la démolition de la cour intérieure elle-même, pour permettre aux bennes d'y être entreposées.

Creuser le bâtiment

Le bâtiment pourra être alors peu à peu rongé depuis l'intérieur: «L'intérieur des bâtiments actuels sera d'abord démantelé, en triant correctement les divers matériaux dans les bennes, tels que les métaux (radiateurs, câbles, etc.) ou le bois (portes, armoires, faux plafonds), explique Guillaume Roud, PR Manager de l'Agence Trio, en charge de la communication pour l'Îlot Sud. La plupart des travaux qui suivront seront menés depuis la cour intérieure des bâtiments, ce qui permettra de diminuer les nuisances.»

Les voitures pourront

La phase de démolition se fera cet été. Morceau par morceau: une machine spéciale aui

ra» petit à petit les différentes parties des bâtiments, ajoute-t-il. Des grues mobiles seront alors installées pour maintenir des filets de protection qui permettront de contenir toute éventuelle projection de débris, et de sécuriser la zone.» Pendant quelques semaines, la date exacte n'étant pas encore fixée, l'utilisation du trottoir sera alors impossible aux piétons. Pendant toute la durée des travaux, les routes entourant l'Ilot Sud resteront toutefois accessibles aux voitures: «Le but est de garantir en tout temps l'accès à la gare et d'assurer les transports publics, explique Emmanuelle Robert, chargée de communication pour la ville. La police va mettre en place cette semaine une signalétique spéciale afin de séparer les piétons du trafic. Des modifications régulières seront effectuées sur le tronçon pour en assurer la sécurité et le flux.»

Forage et excavation

Finalement, la dernière étape avant le reconstruction totale de l'Ilot Sud sera un forage, une excavation et le terrassement de la surface. Ceux-ci devraient s'étendre entre septembre 2018 et mai 2019. Les premiers locataires pourraient être accueillis dans le bâtiment à l'horizon 2021. **o**

LA FIN D'UNE MAISON HISTORIQUE

Vouée à disparaître du paysage morgien, la Maison Richard (située sur le chantier) laissera un vide dans le patrimoine historique morgien. Nous en parlions en fin d'année dernière, lorsque ses imposants vitraux Art Nouveaux, datant de 1908, avaient pu être récupérés pour être exposés au Musée du Léman à Nyon. Dans un témoignage publié lundi sur les réseaux sociaux, l'élu morgien, et président du Conseil communal, Frédéric Vallotton s'exprimait à ce suiet: «le déplore que cette maison disparaisse bientôt parce que nous, les élus morgiens, n'avons pas su ni voulu, pour certains, sauver ce témoignage de notre histoire, de notre identité.» o

Le refuge d'Eclépens détruit par le feu

ÉCLÉPENS Le refuge a été la proie des flammes lundi matin. Il sera inutilisable pendant une longue période.

Ce lundi 5 mars, le SDIS Région Venoge a été alarmé aux environs de 3 heures du matin pour un feu au refuge d'Eclépens. Rapidement sur place, les premiers intervenants ont constaté l'embrasement de plus de la moitié de la bâtisse en bois. Dans un premier temps, les sapeurs-pompiers du SDIS Région Venoge ont établi des conduites de transport d'eau depuis une borne hydrante située en contrebas. Les pompiers, dont plusieurs étaient équipés d'appareils de protection respiratoire, se sont ensuite attelés à protéger la partie du bâtiment et ses annexes encore intactes.

Feu maîtrisé au matin

Au vu de l'ampleur du sinistre, un renfort en personnel a été demandé par le chef d'intervention auprès du Centre de traitement des alarmes (118). Après plusieurs heures de lutte, le feu a été maîtrisé peu avant 6h, avant d'être totalement éteint. Le dispositif a ainsi pu être allégé. Une surveillance du site a été assurée jusqu'à 11h et personne n'a été blessé. Au vu de l'instabilité de la structure du refuge, dont une partie de la toiture s'est effondrée, ainsi que des risques

de blessures liés aux différents éléments calcinés, la population est priée de respecter le cordon de sécurité mis en place et de ne surtout pas le franchir. Au total, cette intervention a nécessité l'engagement d'une vingtaine de sapeurs-pompiers du SDIS Région Venoge, issus des OI DPS de La Sarraz et Penthalaz, ainsi que de l'OI DAP de La Sarraz, avec sept véhicules. La gendarmerie et deux représentants de la Municipalité d'Eclépens se sont également rendus sur les lieux. «C'est terrible de voir ce beau refuge dans cet état», se désole le syndic Claude Dutoit devant la bâtisse de 120m² sinistrée. «Il a été construit en 2005 et était loué un jour sur trois. Très rentable pour la commune et parfaitement agencé, il pouvait accueillir plus de 80 personnes, c'était le top du top. Nous sommes évidemment très tristes.»

Aucune piste pour l'heure

Aucune piste, accidentelle ou criminelle, n'est à exclure pour le moment. «L'enquête vient à peine de débuter», précise Alexandre Bisenz, porteparole de la police cantonale vaudoise. Le refuge, désormais inutilisable pour une longue période, sera rénové. «Dès que possible, nous contacterons le fabricant et en construirons un plus beau. Même si cela risque d'être difficile», termine le syndic. • com/szu



Le Conseil communal met fin aux débats sur les services de police

TOLOCHENAZ Les membres du Conseil communal ont décidé de classer la motion demandant une comparaison entre la PRM et la gendarmerie.

Cela faisait six ans que le débat revenait sur la table du Conseil communal de Tolochenaz. Fautil rester au sein de Police Région Morges (PRM), ou en sortir pour faire appel aux services de la gendarmerie? Telle était la grande question que se posaient certains membres du délibérant.

Lundi soir, ils ont finalement décidé par 29 voix contre 9 de classer la motion «Maintien ou retrait de la PRM», rédigée par Cyril Duc et Gérard Robin. A l'issue toutefois d'un long débat: «C'est un grand soulagement,

j'étais vraiment inquiet qu'on puisse sortir de la PRM et jai le sentiment que les habitants sont satisfaits de leurs services, a réagi Salvatore Guarna, syndic. Nous sommes la première commune à avoir rejoint la PRM en 1995, cela aurait été une déception de quitter ce service, et surtout de faire plonger d'autres communes avec nous.» Car si Tolochenaz venait à quitter Police Région Morges, des communes telles que Buchillon et Saint-Prex auraient dû elles aussi quitter leurs services en raison de leur éloignement géographique.

Relevons tout de même que cette motion ne demandait en soit pas un retrait immédiat de Police Région Morges, mais une étude comparative des prestations et de leurs coûts. Chose qui a pu être réalisée, grâce notamment à une comparaison effec-

W J'ai le sentiment que les habitants sont satisfaits de la PRM.»



SALVATORE GUARNA TOLOCHENA7

tuée sur la base de la commune d'Aubonne, qui utilise les services de la gendarmerie: «J'observe

avec satisfaction que la qualité des

prestations offertes par nos servi-

CLe débat autour de l'aspect financier était légitime.»



MARTIN **DE MURALT** DE POLICE RÉGION

ces a été saluée, soulevée et plébiscitée. Le débat autour de l'aspect financier était légitime au regard de sa complexité. Le Conseil était confronté à deux structures de

coûts différents, a réagi Martin De Muralt, commandant de la PRM, présent lundi soir lors du Conseil. La PRM construit son budget en se basant sur le coût des prestations, alors que le coût de la gendarmerie est le fruit de négociations politiques qui remontent à

Les opposants restent insatisfaits du résultat

Du côté des tenants de la motion, on estime que les réflexions auraient dû se poursuivre: «Selon moi on a voté contre Duc et Robin, nous sommes vus comme les querelleurs..., déplore Cyril Duc. J'ai démontré dans mon rapport de minorité que la gendarmerie nous coûterait 120 000 francs moins cher que la PRM en 2018, mais on m'a traité de menteur. On dit que j'amène de faux chiffres, mais je ne les ai pas inventés. De plus, nous aurions aimé que la comparaison s'effectue auprès d'une commune dont le nombre d'habitants se rapproche davantage de la notre, comme Lonay ou Echandens.» Il relevait également que passer dans le système de la gendarmerie permettrait de louer les services d'assistants de police à d'autres communes, ce qui réduirait leurs coûts.

Parmi les arguments relevés lundi en faveur du classement de cette motion, il a aussi été question de la présence fréquente de Police Région Morges, en comparaison aux patrouilles de la gendarmerie qui doivent couvrir un district bien plus vaste. Un élément contredit par les opposants, qui soulevaient la présence des postes de gendarmerie de Morges et d'Aubonne, à proximité de Tolochenaz. O SL